

TANNERIES ÉNAULT ET C^{ie}

Eugène-Armand Désiré COLAS, industriel

Né à Vernouillet (Seine-et-Oise), le 2 janvier 1870.

Fils de Charles Eugène Colas et de Désirée Sauliac (1849-1938).

Demi-frère de Georges Énault (1882-1946).

Marié à Louise Laussel. Dont :

— Magdeleine (Vincennes, 13 septembre 1903-Paris XVII^e, 16 décembre 1996), mariée (1922-1935) avec René-Marcel Holtzer. Témoins : les frères Maurice et Albert Sarraut.

Administrateur de la Société française du gaz Marot (1907),

Officier de la Légion d'honneur (*JORF*, 23 janvier 1914) : tanneur corroyeur à Paris, membre du conseil d'escompte du Comptoir national d'escompte de Paris, expert des valeurs en douane au ministère du commerce.

Administrateur de la Société française de construction de machines de tannerie, corroirie, mégisserie, chromerie (août 1916),

de la *Journée industrielle* (quotidien),

de la Société française pour l'exploitation des procédés Mixedstone (jan. 1919),

de la Société Mac Borey, Paris (juillet 1919) : antiquités,

du Crédit agricole commercial et industriel (avril 1920), absorbée en 1924 par la [Banque hollando-américaine](#) dont son demi-frère, Georges Énault, devint administrateur.

de la Société alsacienne de produits chimiques (avril 1920),

apporteur lors de leur constitution (juillet 1920), puis peu après, administrateur de la [Compagnie française des pétroles du Maroc](#),

de la Société nantaise électro-chimique et métallurgique (août 1920),

de la [Compagnie générale des vins du Midi et de l'Algérie](#) (mars 1921).

de la [Compagnie générale des soies de France et d'Indochine](#) (oct. 1921),

de Impor-Expor, Paris (octobre 1921),

président de la [Compagnie agricole marocaine](#),

administrateur de la Société fermière des Forces motrices de la Garonne (mars 1922),

de la [Banque industrielle de Chine](#) (oct. 1922-juin 1936),

de la Société Le Contrôle Technique. Groupement pour la réception des matériaux et machines, la surveillance des fabrications et des constructions (août 1924),

d'Immobilier (octobre 1924),

des Établissements Thuillier-Lefrant : outils coupants (avril 1925),

de Fauré-Le-Page, Paris : armurier (août 1925),

de Devambe, graveur, Paris (sept. 1925),

des [Chargeurs réunis](#) (jan. 1927),

de la [Société foncière du Cambodge](#) (mars 1927).

de la [Financière d'Exploitations industrielles](#) (juin 1927),

des [Caoutchoucs de Phuoc-Hoa](#) (août 1927),

de la Société des Extraits tanniques Énault (sept. 1927)

de la Société financière internationale de la soie artificielle (FISA)(avril 1928) : perte des trois quarts du capital en 1933, dissolution en 1937,

de la Compagnie française de recherches et d'exploitations minières (nov. 1928),

administrateur (avril 1930), puis président (1932) de L'Industrie Musicale,

1/2

2/2

En procès avec l'Urbaine et la Seine pour distribution de dividendes fictifs et infraction à la législation sur les assurances.

Réfugié à Lisbonne.

Déchu de sa nationalité (*JOEF*, 28 janvier 1942).

Conseiller du commerce extérieur (1906).

Membre du Conseil supérieur des colonies (fév. 1921),

Maire de Deauville (1919-1925, 1928-1935).

Chevalier (1909), officier (1914), commandeur (1923) de la Légion d'honneur : Vice-président du Syndicat général des cuirs et peaux de France.

Officier de l'Étoile noire (1911).

Décédé à Rome, le 23 avril 1956.

Georges Armand ÉNAULT, gérant

Né à Vernouillet (Seine-et-Oise), le 2 août 1882.

Né du remariage de Désirée Antoinette Florentine Sauliac avec Adolphe Placide Énault.

Marié à Paris XVI^e, le 27 mai 1935, avec Margit Estelka Olga Bazar.

Chevalier de la Légion d'honneur du 12 août 1923 (min. Colonies), parrainé par Eugène Colas : tanneur-corroyeur. En 1897, entre dans la maison de son père et, après un séjour de quelques mois, part en Angleterre pour se perfectionner dans la langue anglaise et faire des stages dans les tanneries.

En 1907, après une connaissance approfondie des méthodes de tannage et corroyage, fait un voyage de trois années consécutives au Tonkin, en Chine, au Japon, aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Pendant cette période, il fait des stages dans les tanneries et corroieries les plus importantes et rapporte en France des procédés nouveaux qui, alliés à ceux existants, concourent à maintenir la réputation des produits tannés et corroyés français à l'étranger.

En 1917, gérant de la Société Énault & Cie, qui réalise actuellement 40 millions d'affaires annuelles.

Très importantes importations de cuirs bruts et matières tannantes des colonies, en particulier de Madagascar.

Exportations des produits fabriqués dans les colonies et autres pays d'Europe et d'Amérique.

Administrateur de la Société d'Art et de Cinématographie (mai 1920), de la [Banque hollando-américaine](#) et de ses suites, après l'absorption du Crédit agricole, commercial et industriel (1924-1937), commissaire aux comptes de la [Compagnie agricole marocaine](#), administrateur de la S.A. des extraits tanniques (1927)...

Conseiller du commerce extérieur (*JORF*, 20 août 1922).

Décédé à Paris XVI^e, le 9 janvier 1946.

Énault et Cie , 23, rue d'Angoulême, Paris

La maison Énault fut fondée en 1850 par M. Adolphe-Placide Énault qui s'était adjoint comme associé M. Pasteau. La raison sociale était à ce moment Pasteau-Énault et l'usine se trouvait à Arcueil.

En 1868, M. Adolphe-Placide Énault se rend acquéreur d'une usine sise 82, route d'Orléans, à Montrouge, qui lui permit d'augmenter sa production en tannerie ; la raison sociale devint Énault et Cie et, dès ce moment, la maison commence son essor.

En 1870, elle fait l'achat de sa première machine à vapeur, 50 C V. de force ; la production était à peu près de 40 cuirs par jour. La grande spécialité de la Maison était surtout le cuir fort.

En 1875, M. Adolphe-Placide Énault, qui s'était adjoint comme associés ses deux fils, Gustave et Armand Énault, décide d'agrandir l'usine afin de pouvoir satisfaire les demandes de la clientèle qui devenaient déjà très importantes. La superficie de l'usine est à cette époque de 4.000 mètres carrés.

En 1885, entrée de M. Léon Laussel comme associé et, dès cette époque, grâce aux efforts constants des associés et malgré toutes les difficultés, le chiffre d'affaires ne cesse de s'accroître. La fourniture pour l'équipement militaire vient jouer un grand rôle dans l'augmentation de la production.

L'année 1896 se trouve marquée par l'entrée de M. Colas dans la Société. Agrandissement nouveau de l'usine par achat de terrains. En 1900, la Société se renouvelle et est composée de M. Adolphe Énault, M. Colas et M. Georges Énault.

À partir de ce moment, sa production insuffisante pour répondre aux demandes de plus en plus importantes de sa clientèle mit la Société dans l'obligation de développer ses moyens d'action et successivement, elle fit l'acquisition des maisons Foubert et Savary en 1903, André, François Rénon en 1906. En 1909, elle fusionna avec l'importante tannerie Placide Peltreau située à Châteaurenault (Indre-et-Loire). En 1918, elle fit l'acquisition de la tannerie Bachelet-Frileux, à Villeneuve-sur-Yonne.

Et en 1915, de manière à assurer un approvisionnement régulier, elle fit l'acquisition de la fabrique d'extrait de châtaignier de M^{me} veuve Roy, à La Guerche de Bretagne (Ille-et-Vilaine).

Tous ces éléments de production, soigneusement mis au point, en vue de donner la plus complète satisfaction à la clientèle tout en tenant compte des différentes évolutions qui se sont produites dans la fabrication, ont permis à la Société Énault et Cie de fabriquer 250.000 cuirs tannés et corroyés.

Ses trois usines réunies représentent une étendue de 70 hectares, et sa force motrice est de 1.200 C V. Ses principaux articles sont : cuirs lissés pour semelles en flancs collets et croupons ou bandes entières ; cuirs corroyés, pour équipements militaires ; croupons, empeignes, croûtes cirées, croûtes fauves, flancs à sabarons ; cuirs au chrome : flancs, collets et croupons pour semelles ; vachettes au chrome pour sandalettes.

Toutes ces fabrications sont faites en cuirs de pays ou exotiques. Les cuirs lissés de Châteaurenault et de Villeneuve-sur-Yonne, sur lesquels sont apposées les marques UT et BP, garantissent un tannage lent à l'écorce et répondent aux conditions d'analyse exigées par l'intendance en vue d'adjudications.

(Rapport général de l'exposition française à Madrid, mai-juin 1927)

14 janvier 1893

(Archives commerciales de la France, 18 janvier 1893)

Paris. — Modifications : — Société A. ENAULT et Cie, tannerie-corroierie, 23, Angoulême. — Admission de MM. Pérot et Georges Enault comme associés en nom collectif, à partir du 1 janv. 93. — Capital augmenté de 500.000 fr. — 20 et 25 déc. 92. — *Petites Affiches*.

M. EUGÈNE COLAS
Chevalier de la Légion d'honneur
(*JORF*, 13 janvier 1909)
(*L'Événement*, 14 janvier 1909)

Une des nominations qui seront le mieux accueillies de l'actuelle promotion, c'est celle de M. Eugène-Armand Colas, le grand tanneur industriel parisien.

Ses titres à la distinction honorifique qui vient de lui être conférée sont, en effet, éloquents. Né le 1^{er} janvier 1870, il devint propriétaire de l'importante maison A. Énault et Cie, fondée en 1850, qu'il dirige aujourd'hui et dont les belles usines de Montrouge, route d'Orléans, occupant un personnel de 250 ouvriers avec une force motrice de 500 chevaux, coopèrent si parfaitement à l'équipement de notre armée nationale, ce qui lui valut de nombreuses récompenses et grands prix dans les Expositions de 1878, 1889 et 1900, 1904 et 1905, sans oublier la plus remarquable des expositions, l'an dernier, à l'Exposition franco-anglaise de Londres.

Aussi bien, au cours d'une laborieuse et brillante carrière commerciale et industrielle, M. Eugène Colas a pu rendre à notre industrie française à l'étranger, et depuis plus de vingt années, des services vraiment remarquables en tant qu'expert en douane, conseiller du commerce extérieur, membre des comités des grandes expositions, et tout récemment à Saint-Louis en 1904 et à Liège en 1905, où il fut secrétaire du bureau de la classe 89 et membre du jury.

M. Eugène Colas est, en outre, un mutualiste fervent et averti, et la Société de secours mutuels qui, sous son égide tutélaire, fonctionne parmi le personnel de ses établissements de Montrouge et de la rue d'Angoulême, à Paris, a été récompensée à l'Exposition de 1900 et à celle de Saint-Louis.

La nomination de M. Colas sera unanimement et sympathiquement accueillie dans tous les milieux de notre haute industrie, car son nom est de ceux qui commandent l'estime générale, étant synonyme de droiture et de loyauté.

CONSTITUTION (*La Cote de la Bourse et de la banque*, 25 septembre 1919)

Comptoir des Extraits tannants. — Cap. 500.000 francs en 5.000 actions de 100 fr. Siège à Paris, 3, rue La-Boétie. Conseil : Société Ausset et Hermet, Société de Champlau, M^{me} Vve Cronier, [Société Énault et Cie](#), Société centrale d'extraits tannants et tinctoriaux, Société Germain et Villez, Société Les Fils de P. A. Rey, Société Gillet et fils, Société des matières tannantes, Société des Produits Chimiques de l'Aveyron, Société des Produits chimiques de St-Chamond, Société Rey Frères, Société des Tannins de l'Ardèche, Société des Tannins d'Auvergne, Société des Tannins Français, Société des Tannins du Midi, Société Watrigant et fils. Statuts chez M^e Moyne, à Paris. — *Petites Affiches*, 20 septembre.

Tanneries Énault et Cie
(*La Journée industrielle*, 16 octobre 1919)

Tours, 11 octobre. — Cette entreprise, qui a succédé pendant la guerre à la firme Anciens Établissements P. Peltereau et A. Énault et Cie, a ses usines à Châteaurenault (Indre-et-Loire), et Montrouge (Seine).

Le siège social est à Paris, 23, rue d'Angoulême.

L'importante usine de Châteaurenault, qui occupe plus de deux cents personnes, a vu, ces temps derniers, sa production un peu ralentie, par suite de la dernière hausse de 30 % que viennent de subir les peaux vertes.

Les Établissements Énault et Cie sont également propriétaires des usines d'extraits tannants de La Guerche-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) et de Lanouaille (Dordogne).

Tanneries Adler et Oppenheimer
(*La Journée industrielle*, 21 janvier 1920)

Par jugement du tribunal de commerce de Strasbourg du 14 courant, les Tanneries Adler et Oppenheimer ont été adjugées à un groupement alsacien et français. Le soumissionnaire était M. André Cerf, de la maison Louis Cerf, 8, rue Française, à Paris. Les principaux membres de ce groupement sont : ... la maison Énault et Cie, de Paris...

Cette manufacture de cuirs est une des plus importantes d'Europe.

Annuaire industriel, 1925 :

CONSTRUCTION de MACHINES de TANNERIE, CORROIERIE, MEGISSERIE, CHROMERIE (Soc. Fse de), 184, bd de la Villette, Paris, 19^e. Cap. 835.000 fr. Cons. d'adm. : Prés. : M. Placide Peltereau, off. de la Lég. d'honneur ; Vice-Prés. : M. Francis Merlant, chev. de la Lég. d'hon. ; Adm.-délégué : M. Charles de Lagrange ; Adm. : MM. Ernest Chéron, Eugène Colas, off. de la Lég. d'hon., René Lepage, Léon Ottenheim, Poulain, chev. de la Lég. d'hon., Raymond Souchay, off. de la Lég. d'hon. Usines, ateliers et administration à Châteaudun (Eure-et-Loir).

Machines et outillage pour la fabrication des cuirs et peaux : machines à ébourrer, à écharner, à lisser, à essorer, à blanchir et délayer ; tonneaux de tannage et de nourriture, tonneaux de rivière, cuves à dissoudre les extraits ; machines à palissonner, doler et effleurer ; machines pour la dissolution des écorces et des produits tannants. Taillanderie et coutellerie pour tanneries, mégisseries et toutes fabrications du cuir. Installation générale de tanneries et de fabriques d'extraits, etc. — Matériel pour industries chimiques : cuves, filtres en bois, etc. — Appareils de levage et de manutention : ponts-roulants, élévateurs, transporteurs, etc. — Gonderie de fonte et bronze, jusqu'à 3.000 kg, poulage à la machine. (8-372).

Annuaire industriel, 1925 :

ÉNAULT et Cie, 23. r. d'Angoulême, Paris, 11^e. T. Roq. 31-71 et 08-04. Ad. t. Peltenaault-Paris. Moulin à écorces. à Nevers (Nièvre).

Tannerie, corroierie pour harnachements, chaussures et équipements des armées. Cuirs forts pour semelles de brodequins militaires. Tannage au chrome.

Extraits tannants. (5-19695).

Société des Extraits tanniques Énault
(*La Journée industrielle*, 30 septembre 1927)

Sous cette dénomination vient d'être constituée une société anonyme ayant pour objet l'exploitation d'un établissement pour la fabrication et la vente d'extraits tannants et autres produits se rattachant à l'industrie du cuir.

Le siège est à Paris, 23, rue d'Angoulême.

Le capital est de 3.500.000 fr., en actions de 1.000 francs, sur lesquelles 2.498 rémunèrent divers apports ; il pourra être porté à 10 millions.

Les premiers administrateurs sont : MM. Georges Énault, industriel, 23, rue d'Angoulême, à Paris ; Ernest-Désiré Sauliac, industriel, 16, avenue du Bois-de-Boulogne, à Paris, et Marcel [Eugène] Colas, industriel, 26, avenue de Villiers, à Paris.

(*La Journée industrielle*, 19 juin 1932)

Société Énault et Cie. — Capital porté de 2.700.000 fr. à 5.100.000 fr. par l'augmentation des apports des associés.

Énault et Cie
(*La Journée industrielle*, 30 décembre 1932)

Conservant sa dénomination, cette société en nom collectif vient d'être transformée en société à responsabilité limitée. Elle continue d'avoir pour objet l'exploitation de tanneries-corroiries situées à Châteaurenault (Indre-et-Loire), Villeneuve-sur-Yonne (Yonne), Montrouge (Seine), 82-84, avenue d'Orléans, et d'une maison de commerce de cuirs établie à Paris, 23, rue d'Angoulême, où est fixé le siège.

Le capital reste fixé à 5.100.000 francs, en parts de 1.000 fr.

Les gérants sont MM. Georges-Armand Énault, industriel, à Paris, boulevard Malesherbes, 89 ; Louis Pémartin, industriel, à Paris, avenue de Wagram, 72, et Roger-Angel Olchanski, négociant en cuirs, à Paris, rue Jean-Goujon, 6.

Etablissements Énault
(Anciens Etablissements Placide Peltreau
Le Jeune Frère et A. Énault Réunis)
(*La Journée industrielle*, 5 janvier 1935)

Conservant sa dénomination, cette société à responsabilité limitée vient d'être transformée en société anonyme. Elle continue d'avoir pour objet l'exploitation de tanneries-corroiries, sises à Paris, Montrouge, Châtellerault [*sic* : Châteaurenault] et Villeneuve-sur-Yonne.

Le siège social reste fixé à Paris, 23, rue d'Angoulême, et le capital à 5.100.000 fr., en actions de 1.000 fr.

Les premiers administrateurs sont MM. Georges Énault, industriel, à Paris, 89, boulevard Malesherbes ; Roger Olchanski, commerçant, à Paris, 6, rue Jean-Goujon, et Louis Pémartin, industriel, à Paris, 72, avenue de Wagram.

Le feu fait 10 millions de dégâts dans une manufacture de cuirs
(*La Journée industrielle*, 3 juin 1937)

Un incendie s'est déclaré vers 3 heures, hier matin, 82, avenue Aristide-Briand, à Montrouge, dans les ateliers et manufactures de cuirs appartenant à MM. Énault et Cie.

Le sinistre prit rapidement de grandes proportions. On dut faire appel aux pompiers de Paris et faire évacuer les locataires des immeubles voisins.

L'usine est presque entièrement détruite et les dégâts sont évalués à 10 millions.

Établissements Énault
(Anciens Établissements Placide Peltreau
le jeune frère et A. Énault Réunis)
(*La Journée industrielle*, 30 juin 1939)

Une récente assemblée a décidé de porter le capital de 5.100.000 fr. à 8 millions 160.000 fr. par la création de 3.060 actions de 1.000 francs.

NÉCROLOGIE
(*Combat*, 12 janvier 1946)

Nous apprenons la mort de M. Georges Énault, président-directeur général des Établissements Énault, chevalier de la Légion d'honneur, survenue en son domicile, 51, avenue Raymond-Poincaré. Ses obsèques auront lieu le lundi 14 janvier à 10 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, où l'on se réunira. De la part de M^{me} Georges Énault, de M. Eugène Colas, de M. et M^{me} André Rénon.
